

Krzysztof Koźbiał

 <https://orcid.org/0000-0001-6124-5341>

Université Jagellonne

ROBERT SCHUMAN : L'HOMME, L'HOMME POLITIQUE CHRÉTIEN, LE PARTISAN DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Aucun processus politique, social ou économique ne se déroule dans le vide. Derrière chacun d'entre eux se trouvent des personnes concrètes ; ce sont elles qui proposent des idées, ce sont elles qui négocient (si l'on parle de coopération internationale) des solutions spécifiques, et enfin ce sont elles qui mettent en œuvre ce qui a été convenu. En d'autres termes, les grands événements qui marquent l'histoire requièrent des personnalités originales et convaincues de l'action qu'elles entreprennent.

Ce fut le cas du processus d'intégration européenne, qui a connu des succès tangibles après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Bien que de nombreuses propositions aient été formulées depuis longtemps concernant le Vieux Continent pour attirer l'attention sur la nécessité d'une intégration continentale, ce n'est qu'après 1945 qu'elles ont pris une tournure concrète¹. Ce processus s'est traduit par l'institutionnalisation de la coopération, la création d'organisations qui ont évolué et contribué à la poursuite des objectifs d'intégration au fil du temps. Le premier de

1 Sur l'histoire de l'intégration européenne, voir un autre chapitre du même ouvrage.

ces « jalons » a été la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, le prototype de l'Union européenne actuelle.

Pour en arriver à ce stade de développement, il a fallu des projets, des plans, des discussions, des négociations et, ce qui est peut-être le plus important, la participation de personnes dont nous connaissons le prénom et le nom. Il ne fait aucun doute que la première phase de l'intégration (jusqu'en 1957, date à laquelle les traités de Rome ont été signés) a été marquée par la présence de ces personnes, influentes, engagées et dotées d'une vision ambitieuse de ce à quoi l'Europe devrait ressembler après la guerre. L'une d'entre elles était Robert Schuman, alors homme politique français, bien que son *curriculum vitae* montre clairement aussi d'autres origines. L'objectif de ces réflexions est précisément de présenter la figure de Schuman, en tenant compte de la trame privée et biographique, ainsi que de sa participation à la vie politique française ou européenne.

I. LA JEUNESSE ET LES ÉTUDES

Jean-Baptiste Nicolas Robert Schuman est né le 29 juin 1886 dans le village de Clausen au Luxembourg, un village qui fait désormais partie de la capitale du Grand-Duché de Luxembourg. Son père, Jean-Pierre (né en 1837), était originaire de la région lorraine d'Évrange (all. Ewringen) et ne s'est installé au Luxembourg qu'après avoir épousé une ressortissante luxembourgeoise, Eugenia Duren (née en 1864). La différence d'âge entre les parents de Robert était donc assez importante, puisqu'elle s'élevait à 27 années. Le père est décédé prématurément, en 1900, à l'âge de 63 ans². Robert, âgé de 14 ans à l'époque, est resté à la charge de sa mère.

À la suite de la guerre franco-prussienne (1870–1871), qui a entraîné une modification des frontières et l'occupation des régions frontalières d'Alsace et de Lorraine par l'Allemagne unificatrice, le père de Robert avait acquis la nationalité allemande (en clair, il avait perdu sa nationalité française), bien qu'il se soit toujours décrit comme un Lorrain. Par la na-

2 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman. Człowiek, który chciał ocalić Europę*, Kraków 2022, p. 12.

tionalité de son père, Robert avait donc lui aussi la nationalité allemande, tout comme sa mère, qui avait épousé Jean-Pierre. Robert Schuman se considérait également comme un Lorrain, sans doute en référence aux origines de son père. Enfant, Robert utilisait le Lëtzebuergesch, probablement sous l'influence de sa mère. Cette langue est classée parmi les langues germaniques occidentales, dérivant incontestablement de l'allemand. Le Lëtzebuergesch a actuellement un statut officiel au Luxembourg, où il est principalement utilisé comme langue parlée³. Il est intéressant de noter que, bien que la Principauté ait été impliquée dans le processus d'unification de la partie occidentale du continent depuis le début, elle n'est pas une langue officielle de l'Union européenne.

La langue n'est cependant pas un problème pour le jeune Schuman, qui a été élevé dans l'esprit du multiculturalisme. Il n'a appris le français et l'allemand standard qu'à l'école secondaire à Luxembourg, mais à la fin de sa vie, il parlait couramment ces trois langues ; en fait, il est difficile de dire quelle était sa langue maternelle, bien qu'il semble que ce soit le luxembourgeois. C'est probablement en raison de cette diversité que Schuman aimait se décrire comme un « frontalier », pour qui la nécessité de répondre à la question de savoir qui il était n'avait pas d'importance. Plus tard, alors qu'il était au service de la France, il s'est souvent désigné comme Français sans renoncer à ses autres appartenances. En même temps, on peut constater que son éducation au carrefour des cultures l'a sensibilisé aux questions nationales ou ethniques. Cette particularité le distinguait de nombreux hommes politiques qui manquaient de sensibilité et ne pensaient qu'en termes nationaux.

La mère de Robert a eu une grande influence sur lui en ce qui concerne son développement spirituel et les questions de foi. Elle lui a transmis la foi catholique ainsi qu'une discipline spirituelle. En fait, il entretenait une relation forte avec sa mère, même après avoir quitté le domicile familial. Elle est décédée dans un accident en 1911 à l'âge de 47 ans. Tout au long de sa vie, Robert n'a cessé de mettre en avant sa foi, d'exprimer son soutien au catholicisme et, pour tout dire, de suivre ses préceptes

3 Elle n'a été reconnue comme officielle qu'en 1984. En outre, l'allemand et le français bénéficient de ce statut au Luxembourg.

dans sa vie quotidienne. L'adhésion à l'institution catholique UNITAS (qui regroupait des étudiants catholiques), le soutien qu'il apporte aux catholiques dans de nombreuses situations ou sa présence quotidienne à la messe, même lorsque cela n'est pas facile en raison de ses obligations quotidiennes, sont autant de preuves de sa foi profonde⁴. Le thème de la foi catholique était extrêmement important dans sa vie, comme nous le verrons plus loin dans cet article. La famille vivait dans des conditions modestes, ce qui explique peut-être pourquoi, plus tard, Robert n'attachait pas beaucoup d'importance à la vie quotidienne, s'habillait modestement, utilisant surtout les transports publics pour se déplacer, même lorsqu'il était ministre. On peut même parler d'une approche ascétique des biens de ce monde.

À l'école primaire, il se classait parmi les premiers, changeant de classe deux fois plus vite que les autres. De 1896 à 1903, Schuman fréquente l'Athénée de Luxembourg, où il passe le baccalauréat luxembourgeois, mais sans le grec, ce qui l'oblige à passer le baccalauréat allemand à Metz (au lycée impérial) un an plus tard pour poursuivre ses études en Allemagne. En 1904, il commence ses études de droit à Bonn et les poursuit à Berlin et à Munich, où il acquiert une connaissance de base du droit allemand. En 1906, il s'inscrit à Strasbourg car, grâce aux efforts des autorités allemandes, d'éminents professeurs de droit travaillent dans cette université et les cours comprennent du droit français. Il obtient son diplôme dans cette ville en 1908. Il réussit également l'examen de droit public à Strasbourg.

Il ne s'arrête pas là et obtient deux ans plus tard un doctorat en sciences juridiques. Le sujet de sa thèse portait sur la procédure juridique – la subrogation dans les procédures concernant le droit de l'acheteur sur le bien en litige ; son directeur de thèse était le professeur Wilhelm Kisch. Le sujet abordé n'avait cependant pas grand-chose à voir avec les questions traitées plus tard par Schuman⁵.

4 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 15.

5 Cf. É. Sander, *Robert Schuman – prawnik i polityk*, dans : *Schuman i jego Europa*, réd. A. Radwan, Warszawa 2020, p. 47.

Pendant ses études, il s'est fortement impliqué dans les activités des organisations catholiques. En 1913, lors de la Convention catholique allemande qui se tient à Metz, Schuman s'occupe de l'organisation et donne une conférence qui est très bien accueillie par l'auditoire. Ce succès a sans aucun doute contribué à le rendre reconnaissable et à en faire un personnage public. Elle a ensuite porté ses fruits lors des élections à divers conseils.

Après avoir passé un autre examen d'État en 1912, il a ouvert un cabinet d'avocats à Metz. Celui-ci a rapidement gagné en popularité et en réputation. À l'époque, Schuman a témoigné des valeurs qu'il professait en réduisant les prix de ses services (par rapport aux autres avocats), car il les considérait comme élevés et souvent inabordables pour les gens ordinaires⁶. Il s'agit des premiers pas de sa carrière professionnelle, mais dans les années qui suivent, il devient peu à peu un personnage public en raison de ses activités politiques. Il a construit son autorité juridique en étant actif dans l'administration locale et dans les tribunaux de la région où il vivait.

2. ENTRE DEUX GUERRES

Le mois d'août 1914 a marqué le début d'une guerre en Europe qui, en raison de son ampleur, a fini par être connue sous le nom de Première Guerre mondiale. Le conflit ne concerne pas directement Schuman : jugé inapte au service, il avait déjà échappé à la conscription dans l'armée allemande après l'obtention de son diplôme. Cela ne signifie cependant pas que tout service lié à la guerre pouvait lui être évité. Il est envoyé, en tant que réserviste, dans les services auxiliaires de la forteresse de Metz au sein du 13e bataillon. Il porte donc temporairement l'uniforme allemand (ce que ses adversaires politiques lui reprocheront à plusieurs reprises par la suite), bien qu'il ne participe pas directement aux combats de la guerre. L'un de ses biographes signale que c'est pour cette raison que le

6 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 15-18; J. Lukaszewski, *Cel: Europa. Dziewięć esejów o budowniczych jedności europejskiej*, Warszawa 2002, p. 115.

terme péjoratif *boche*⁷ a pu être utilisé à son encontre. Plus tard dans la guerre, il se retrouve dans la ville de Boulay, où il est affecté à des tâches administratives. Il est difficile de parler de la pénibilité de cette mutation, car la ville se trouve à une vingtaine de kilomètres de Metz.

La fin de la Première Guerre mondiale marque un changement dans la situation de sa petite patrie, la Lorraine. Par le traité de Versailles signé le 28 juin 1919, la France reprend à l'Allemagne les territoires perdus lors de la guerre de 1870–1871. Cela signifiait le retour de la Lorraine « à la mère patrie », ce dont Schuman se réjouissait certainement. Il était déjà revenu à Metz après l'armistice de 1918 et avait repris son activité d'avocat. Le changement de frontières a également entraîné un changement de citoyenneté pour lui : il est devenu citoyen français.

L'année suivante, il est élu au conseil municipal de Metz. Il convient de souligner que, dans le même temps, c'est le début de son parcours politique, d'abord au niveau local, puis à des niveaux plus élevés. Lors des élections de 1919, Schuman décide de se présenter aux élections législatives sous l'étiquette de l'Union Républicaine Lorraine, un parti populaire situé au centre de l'échiquier politique⁸. Il était déjà une personnalité publique à l'époque, et il n'est donc pas surprenant qu'il ait été élu à l'Assemblée nationale avec le deuxième résultat sur la liste de son parti. Ses opinions correspondent à ce parti particulier, car il est généralement opposé au centralisme français et prône la régionalisation de l'État français. Après tout, il était Lorrain⁹. C'est le début du service parlementaire de Schuman. À l'exception de la période de la Seconde Guerre mondiale, il est resté membre du Parlement français jusqu'en 1962, soit pendant 40 ans. En tant que député, il connaissait bien les problèmes de ses électeurs, dont, entre autres, le sort des familles de mineurs lorrains.

7 R. Lejeune, *Robert Schuman. Padre de Europa (1886–1963)*, Madrid 2009, p. 62.

8 Il s'agit d'un nouveau groupement dont la portée est limitée au département de la Moselle. Il a été créé pour unifier le mouvement démocrate-chrétien après le retour de la région à la France en 1918. L'URL s'est présentée aux élections en demandant de maintenir la spécificité de la Lorraine en termes d'éducation, de langue ou de religion.

9 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman. Człowiek, który chciał ocalić Europę*, p. 22–23.

L'activité parlementaire de Robert Schuman était reconnue et appréciée. Il est resté en contact avec des groupes à caractère régional, qui lui étaient proches en raison de ses origines. Il a d'abord travaillé au sein de la Commission Alsace-Lorraine, en tant que membre, vice-président et enfin, en 1929, il s'est vu confier la présidence de cette organisation. On peut dire que cela n'a pas été facile en raison de la conception centralisatrice de l'État qui prévaut en France. Cette approche a été combattue par Schuman, qui soulignait que le droit local était une accentuation de l'identité régionale. La Commission susmentionnée avait une mission de consultation sur les projets de loi et autres textes législatifs concernant les régions de l'Est de la France. En commission, Schuman avait déjà entrepris de réconcilier l'ancien droit allemand avec le nouveau droit français. Cela a également été possible grâce à sa connaissance des deux langues, et le résultat final a été ce que l'on appelle les lois Schuman de 1924¹⁰.

En 1931, il rejoint la commission parlementaire des finances et s'acquitte de cette tâche sans problème. Il n'a pas toujours soutenu les décisions politiques de la formation lorraine pour laquelle il était entré au Parlement. Il rejoint ensuite l'Union républicaine et démocratique (droite) et, à partir de 1932, le Parti démocrate populaire. Au fil du temps, le successeur de ce parti, le Mouvement Populaire-Républicain, qui est un parti chrétien-démocrate, est devenu l'un des groupements les plus importants du système des partis français après 1945, et ses représentants ont eu une influence très importante sur la période initiale d'intégration du Vieux Continent¹¹.

Juste avant le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire de la République, Schuman est nommé par le Premier ministre Paul Reynaud sous-secrétaire d'État aux réfugiés. Schuman prend en charge l'aide aux personnes fuyant les régions situées à la frontière allemande (c'est-à-dire principalement l'Alsace et la Lorraine), une tâche qui s'est renforcée au fil du temps après l'attaque du Troisième Reich contre

10 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 23-24; J. Lukaszewski, *Cel: Europa*, p. 117; É. Sander, *Robert Schuman – prawnik i polityk*, p. 49-51.

11 Cf. J. Łukaszewski, *Cel: Europa*, p. 118.

la France. Cependant, il n'a pas pu poursuivre son service en raison de l'effondrement de l'État français. Avec la majorité des parlementaires, il vote la passation de pouvoir au maréchal Pétain (juin 1940), héros de la Première Guerre mondiale. Cependant, il n'a pas accepté l'offre qui lui était faite de devenir ministre dans le gouvernement du Maréchal et n'a jamais assisté aux réunions de ce cabinet¹². Il n'a probablement pas anticipé la direction que prendrait la politique de Pétain qui dirigeait le gouvernement dit de Vichy et allait collaborer avec le Troisième Reich.

Le 14 septembre 1940, Schuman, qui a réussi à revenir de Poitiers à Metz, est arrêté par la Gestapo lors d'une perquisition à son appartement et conduit à la prison de Metz. Il y est traité déceimment, bien que le gauleiter lorrain qui l'interroge, Josef Bürckel, veuille l'entraîner — en vain — du côté allemand. Quelques mois plus tard, à la suite d'une rumeur selon laquelle Schuman devait être emmené au camp de concentration de Dachau, le gauleiter Bürckel intervient en sa faveur auprès de ses supérieurs, estimant que sa déportation pourrait susciter la désaffection des Lorrains. Robert Schuman se retrouve donc à Neustadt, dans le Palatinat, et est interné dans un hôtel de la ville. Il y a bénéficié de nombreuses libertés, a pu se promener sur le site, se rendre à Spira, à Francfort-sur-le-Main et même à Cologne. Profitant de cette liberté, il s'enfuit de Neustadt après presque 16 mois. Après de nombreuses perturbations, il arrive dans le sud de la France, où il reste jusqu'à la fin de la guerre, changeant plusieurs fois de lieu de séjour¹³. Après son évasion, les Allemands le recherchent à Metz et dans les environs, allant jusqu'à mettre sa tête à prix et à fixer une récompense de 100 000 marks pour le retrouver¹⁴. En Lorraine, il n'y avait que des rumeurs sur ses lieux de résidence. En pratique, personne ne savait avec certitude où il logeait.

12 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 28.

13 Cf. J. Wahl, *Robert Schuman. Ojciec Europy*, Gliwice 1999, p. 17–20.

14 Cf. G. Audisio, A. Chiara, *Twórcy zjednoczonej Europy. Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi*, Warszawa 2016, p. 40.

3. LA NOUVELLE SITUATION D'APRÈS-GUERRE

À la fin du mois d'août 1944, Schuman peut enfin se sentir libre ; au bout d'un certain temps, il retourne à Metz. Le retour n'a cependant pas été couronné de succès, car sa maison était en ruine en raison des dommages causés par la guerre. La bibliothèque rassemblée au fil des ans avait été dispersée. Pendant les trois premières années de l'après-guerre, il s'est impliqué dans la politique étrangère de son pays en assistant aux réunions des démocrates-chrétiens européens et en participant aux travaux du Parlement français et du gouvernement¹⁵.

La Seconde Guerre mondiale a créé une situation internationale totalement nouvelle pour la République française. Bien que figurant parmi les vainqueurs, le pays a perdu sa position dans le monde. Tout d'abord, la France n'a pas été associée aux débats qui ont permis de définir le nouvel ordre d'après-guerre. Deuxièmement, en tant que pays ravagé par la guerre, la France a perdu sa position importante dans l'économie mondiale. Cette perte d'influence n'a pas été compensée par l'obtention d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, une nouvelle organisation internationale d'envergure mondiale. La situation de la France est également compliquée du fait de l'intérêt qu'elle continue à manifester pour les colonies ; les années suivantes montrent cependant que l'éclatement de l'empire colonial est inéluctable. Enfin, même si, en tant que puissance occupante vis-à-vis de l'Allemagne, elle a pris le contrôle de la Ruhr, de la Sarre (qui ne faisait pas partie de la zone d'occupation mais était un protectorat classique) et de la partie sud-ouest de l'Allemagne, la France a été confrontée à des problèmes spécifiques et on ne pouvait guère s'attendre à ce qu'elle maintienne cet état de fait au cours des années suivantes¹⁶.

La position à l'égard de la question allemande devient d'ailleurs l'un des axes de la politique étrangère de Paris. La France a d'abord cherché

15 Cf. G. Audisio, A. Chiara, *Twórcy zjednoczonej Europy*, p. 20, 32.

16 Cf. J. Mikosz, *Francja: od Europy Ojczyzn do federacji europejskiej*, dans : *Wspólna Europa. Mit czy rzeczywistość?*, A. Wolff-Powęska, Poznań 1990, p. 110–111.

à affaiblir l'Allemagne de manière décisive en la divisant, même en plusieurs Etats, tout en prenant le contrôle de la région de la Ruhr, riche en ressources. La Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique n'ont pas accepté cette solution, d'autant plus qu'elle ne résultait pas de l'implication française dans la guerre (on peut plutôt parler d'une absence d'implication). Suite à la création de la Bizonie (1947) par les Anglo-Saxons, la France est *de facto* contrainte d'abandonner ses projets et de rejoindre la Trizonie (1948), zone élargie résultant de la fusion de trois zones d'occupation : britannique, américaine et française. C'est ainsi qu'est née la future République fédérale d'Allemagne¹⁷. La France doit donc changer sa vision du problème allemand et trouver une « nouvelle idée » pour traiter avec son voisin de l'Est.

Le changement est intervenu au cours de la période 1948–1958 et la nouvelle voie a été poursuivie par le président Charles de Gaulle. La signature du traité de l'Élysée entre la France et l'Allemagne, en janvier 1963, est venue couronner cette évolution, signifiant concrètement une rupture avec l'inimitié historique traditionnelle et une large coopération entre les deux pays, qui s'est traduite positivement dans le processus d'intégration européenne.

La situation interne de la France était également différente. Elle s'est surtout caractérisée par une intensification des troubles internes, résultant, entre autres, de l'augmentation du soutien populaire aux communistes¹⁸ et de leurs efforts non seulement pour participer au pouvoir (ce qu'ils ont réussi à faire, puisqu'ils étaient membres du gouvernement), mais aussi pour s'en emparer. Il s'agit en fait d'une tendance de l'Europe occidentale et méridionale, puisqu'une situation similaire s'est produite en Italie ou en Grèce. Ces actions se sont exprimées, par exemple, par les grèves de la Confédération générale du travail (CGT), un syndicat lié aux communistes français¹⁹.

17 Cf. J. Mikosz, *Francja: od Europy Ojczyzn do federacji europejskiej*, p. 113–114.

18 Lors des élections de 1945, les communistes remportent la victoire, avec plus de 26 % des voix, et entrent dans le gouvernement de Paul Ramadier. En 1947, ils ont été contraints de quitter le gouvernement. Ils remportent à nouveau les élections en 1951 (avec 26,7 % des voix). Pendant la période dite de la quatrième République, ils ont été isolés sur la scène politique.

19 Cf. J. Wahl, *Robert Schuman. Ojciec Europy*, p. 21.

Comme nous l'avons mentionné, après 1945, Schuman est devenu membre du parti MRP et a de nouveau été élu au parlement. Il poursuit sa carrière politique, bien que certains l'accusent d'avoir coopéré avec l'occupant nazi et mettent en exergue qu'il avait été nommé dans le gouvernement du maréchal Pétain ; le Lorrain n'a cependant jamais accepté les fonctions proposées. Schuman a été aidé par le général de Gaulle, qui a personnellement attesté de son innocence, bien que leurs opinions politiques soient opposées sur de nombreux sujets. Sur la scène européenne, cependant, Schuman est un membre actif des Nouvelles Équipes Internationales, issues de la coopération entre les partis démocrates-chrétiens. En janvier 1948, l'idée d'une intégration²⁰ a émergé avec force lors du congrès de ce mouvement populaire. Il convient de rappeler que les initiatives non gouvernementales de ce type étaient plus nombreuses, ce qui augmentait les chances de mise en œuvre de plans de coopération continentale.

Bien que Schuman n'ait pas participé à la réunion fondatrice des Nouvelles Équipes, il était également favorable à la coopération avec les chrétiens-démocrates allemands. Il a d'ailleurs participé régulièrement aux réunions des partis démocrates-chrétiens européens, où l'on soulignait notamment que le christianisme et les valeurs qui y sont associées devaient être au fondement de la politique européenne. Les bonnes relations personnelles entre l'homme politique français et le futur chancelier allemand Konrad Adenauer se sont également approfondies²¹.

La rencontre entre les deux hommes politiques a lieu en octobre 1948 en Rhénanie. Comme l'a rappelé Adenauer, cette rencontre était caractérisée par une cordialité mutuelle, qui était également due au fait qu'ils s'étaient déjà rencontrés avant 1933 (dans les premières années d'après-guerre, ils ne l'ont pas explicitement admis, de peur d'être accusés d'avoir des intentions communes en matière de politique européenne). Leur relation s'est plus que bien passée, ce qui a permis de

20 Cf. J. Łaptos, W. Prażuch, A. Pytlarz, *Historia Unii Europejskiej*, Kraków 2003, p. 45-46; A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 44-46.

21 Cf. J. Wahl, *Robert Schuman. Ojciec Europy*, p. 32.

résoudre les problèmes sans trop d'irritation²². Adenauer a considéré sa coopération avec Schuman de manière très positive, soulignant leur vision commune de l'Europe : « par cette initiative enthousiaste et courageuse [le plan Schuman], Robert Schuman a accompli un acte politique d'une importance inestimable »²³.

L'un des problèmes auxquels ils ont tous deux été confrontés était sans aucun doute la question de la Sarre, une région frontalière de l'Allemagne qui se trouvait à l'origine dans la zone d'occupation française et qui, à partir de 1947, s'est retrouvée dans une union économique, douanière et monétaire avec la France. Paris était également responsable de la conduite de la politique étrangère et des questions de défense de la région. Au début des années 1950, la Sarre a fait l'objet d'une tentative d'européanisation et, dans le cadre de la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, il a été proposé de transformer son statut en celui d'un territoire européen commun. En fin de compte, cela ne s'est pas produit : lors d'un référendum organisé en 1955, plus de deux tiers des habitants du territoire ont rejeté la proposition du « statut de la Sarre ». De sorte que la région a été incorporée à la République fédérale d'Allemagne le 1er janvier 1957. Il s'agit clairement d'une défaite pour la France qui cherchait à soumettre cette région riche en charbon et en nombreuses usines sidérurgiques. Le retour de la Sarre à l'Allemagne a été rendu possible par l'intégration de l'Europe occidentale, dans le cadre de la coopération et de l'accord entre les deux pays. Il s'agissait d'une région dont la population était majoritairement germanophone et le maintien de ses liens avec la France aurait été une sorte de fiction²⁴.

Malgré une certaine tension, Schuman estime qu'il faut tendre la main à l'Allemagne, l'aider à sortir de son isolement d'après-guerre et l'accueillir à nouveau au sein de la famille des pays européens. Il voit dans cette situation une opportunité mais aussi une menace²⁵. Cette

22 Cf. J. Wahl, *Robert Schuman. Ojciec Europy*, p. 33–34.

23 K. Adenauer, *Przyjaciel osobisty*, dans : *Robert Schuman. Chrześcijański demokracja i Europejczyk. Aktualność wzoru osobowego*, réd. R. Budnik, M. Kusto, Gliwice 1991, p. 96.

24 Cf. K. Koźbiał, *Kraj Saary a początki integracji europejskiej*, „Rocznik Integracji Europejskiej” 2020 nr 14, p. 189–195.

25 Cf. G. Audisio, A. Chiara, *Twórcy zjednoczonej Europy*, p. 60–61.

approche, généralement rare à l'époque, est due au fait qu'il connaît les deux cultures, allemande et française, qui se côtoient dans cette région frontalière dont il est originaire et dans laquelle il a grandi.

Le Lorrain est conscient des menaces qui pèsent sur la situation intérieure et extérieure de la République française. Il n'avait pas peur des responsabilités et a donc choisi d'assumer des rôles de premier plan dans la vie politique. Au Parlement, il est devenu président de la commission des finances. Ensuite, en juin 1946, il devient ministre des finances du Premier ministre démocrate-chrétien Georges Bidault et fait partie du gouvernement suivant. Schuman n'était pas très à l'aise avec les finances ; ce n'était certainement pas le domaine qu'il connaissait le mieux. Cependant, il utilise ses traits de caractère : rigueur et diligence, et en près de 15 mois de gestion, il obtient des succès significatifs en réformant les finances françaises et en les stabilisant²⁶.

Le 24 novembre 1947, le président Vincent Auriol nomme Schuman Premier ministre du gouvernement français. Cela s'est produit à un moment très incertain pour la France, où des émeutes avaient éclaté dans de nombreuses villes, principalement à l'instigation de la CGT communiste, suivies des grèves de travailleurs portuaires et de sidérurgistes ; des mineurs étaient également descendus dans la rue et des bâtiments publics étaient occupés par des manifestants. Face à tous ces problèmes, Schuman a fait preuve d'équilibre et de sang-froid. Il a entamé des pourparlers avec les grévistes, qui ont abouti à la reprise du travail. Il convient de souligner que le Lorrain s'est révélé être un véritable homme d'État dans cette situation difficile. Cependant, cela ne signifie pas qu'il puisse rester à la tête du gouvernement beaucoup plus longtemps, car le gouvernement perd sa majorité parlementaire le 20 juillet 1948, soit plus d'un an et demi plus tard. Sous la houlette de Schuman, le gouvernement avait réformé les finances publiques et adopté le plan Marshall (aide américaine à l'Europe qui se relève des décombres)²⁷.

26 Cf. J. Łukaszewski, *Cel: Europa*, p. 121 ; A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 46-48.

27 Cf. J. Łukaszewski, *Cel: Europa*, p. 122-123 ; A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 48-50.

Une fois de plus, Schuman est à la tête du gouvernement français au début du mois de septembre 1948, mais seulement pour quelques jours²⁸.

L'aventure gouvernementale de l'homme politique français ne s'arrête cependant pas là. Il devient ministre des Affaires étrangères à la fin du mois de juillet 1948 et reste à ce poste jusqu'au début de l'année 1953, dans huit cabinets successifs, pendant près de quatre ans et demi. Les Premiers ministres changent, mais Schuman est toujours en charge du ministère des Affaires étrangères de la France, à un moment crucial pour l'intégration du continent.

4. LA DÉCLARATION SCHUMAN ET LES DÉBUTS DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

Après 1945, le processus d'intégration européenne avait deux objectifs principaux : (1) permettre la reconstruction économique du continent et (2) instaurer une paix durable en Europe. Pour parvenir à ces objectifs, diverses initiatives et actions concrètes ont été nécessaires pour « unir » les États prêts à coopérer à de nombreux égards. En 1948, le pacte dit de Bruxelles a été signé. Il s'agissait d'une alliance multilatérale de défense entre la France, le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Il présuppose une défense mutuelle au cas où l'un de ces États serait victime d'une agression armée. Un autre exemple de coopération militaire a été la création de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord en 1949. La coopération économique, en revanche, a été imposée par les États-Unis qui, lorsqu'ils ont déclaré leur aide aux pays européens ravagés par la guerre (le « plan Marshall »), ont exigé d'eux qu'ils mettent en place une organisation capable de coordonner la distribution de l'aide reçue. C'est ainsi qu'en avril 1948, a été créée l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). Au printemps 1948 s'est tenu le congrès dit de La Haye qui réunissait des individus et des mouvements non gouvernementaux soutenant le processus d'intégration

28 Cf. *France, Prime ministers*, <http://www.rulers.org/rulf.html> (18.09.2023).

européenne. À la suite de ce congrès, le Conseil de l'Europe a été créé à Londres un an plus tard. Il s'agissait toutefois d'une organisation fondée sur une coopération intergouvernementale relativement souple²⁹.

Toutes ces initiatives ont montré que la coopération, malgré les mauvaises expériences de la récente guerre, était possible. Il manquait cependant ce que l'on pourrait appeler une « véritable percée », l'émergence d'une organisation de nature spectaculaire qui, par son activité, obtiendrait un véritable succès politique et économique, ces deux domaines étant considérés, dès le début, comme les plus importants.

Robert Schuman a été directement impliqué dans la création d'une telle organisation et y a joué un rôle réel. Il convient donc de souligner l'importance de son action en faveur de l'intégration européenne. Il était sans doute convaincu de la nécessité de la coopération, mais il avait aussi une vision de ce à quoi elle devait ressembler.

L'homme politique français a souvent été qualifié de pragmatique. Il est conscient que les États ne peuvent pas « disparaître ». Il ne souhaite donc pas de révolution à l'échelle européenne, mais suppose plutôt une évolution des interconnexions et des contacts. Il estime que la diversité est une valeur européenne et que même si une entité (organisation) supranationale voyait le jour, ces différences devraient être maintenues. Il vise à unifier le continent, rejette l'anti-américanisme, réalise qu'après 1945 la France a perdu sa position antérieure et est condamnée à collaborer. Il était également persuadé de la nécessité d'intégrer l'Europe en raison de l'émergence d'un équilibre bipolaire des pouvoirs après la Seconde Guerre mondiale, dans lequel les États-Unis et l'Union soviétique étaient appelés à jouer un rôle de premier plan. Seule une Europe forte et unie pourrait les contrebalancer³⁰.

Ce point de vue a accompagné sa pratique politique. Il était fédéraliste. Après la Seconde Guerre mondiale, le fédéralisme a été l'une des solutions possibles pour l'avenir du continent. Schuman a reconnu que, pour prévenir les guerres et les conflits, le Vieux Continent devait être progressivement fédéré, sur la base d'institutions, de valeurs et de

29 Cf. M. Nataneek, *Historia integracji europejskiej*, Warszawa 2013, p. 10–18.

30 Cf. J. Łukaszewski, *Cel: Europa*, p. 125–128.

principes communs. Le premier pas dans cette direction a été la mise en place de l'organisation qu'il a cofondée³¹.

À l'automne 1949, une réunion se tient à Washington entre les ministres des Affaires étrangères de France, de Grande-Bretagne et des États-Unis, au cours de laquelle le ministre américain Dean Acheson déclare qu'il compte sur le ministre français (c'est-à-dire Schuman) pour proposer une politique à l'égard de l'Allemagne. Il s'agit d'une prérogative que le Lorrain s'est empressé de prendre en compte, n'envisageant au fond qu'une seule solution — le partenariat avec l'Allemagne —, une solution qu'il s'est efforcé de mettre en œuvre dans les mois qui ont suivi. Cette approche se caractérise par une vision résolument plus large des questions européennes, dépourvue de tout esprit de revanche ou d'exclusion de l'autre camp. Un planificateur, ancien employé du ministère du commerce et entrepreneur doté d'une grande expérience politique et économique, Jean Monnet, a travaillé en étroite collaboration avec le ministre français. Il partage les points de vue fondamentaux de Schuman sur la nécessité d'impliquer l'Allemagne dans les processus de coopération. Monnet s'est engagé à travailler à une sorte d'union économique entre les deux pays. Au printemps de l'année suivante, il prépare un document qui servira de référence à Schuman et au gouvernement français. Dans un premier temps, le Premier ministre Bidault juge le projet irréaliste, mais Schuman ne se décourage pas et met en place une équipe de rédaction pour travailler sur le texte final. Son cadre a été élargi pour inclure des éléments politiques. Schuman informe secrètement Adenauer du contenu du plan, qui doit également s'appliquer à l'Allemagne. Il l'a finalement présenté au gouvernement français, qui l'a accepté³².

L'action a été menée de manière rapide et coordonnée, ce qui était d'ailleurs exigé par une situation internationale caractérisée par des frictions croissantes entre l'Est et l'Ouest (le déclenchement de la guerre de Corée en juin 1950 en est un exemple). La collaboration fructueuse avec Jean Monnet, qui a encouragé Schuman à présenter un plan et l'a mobilisé en

31 Cf. Z. D. Czachór, *Robert Schuman i jego marzenie o federacji*, dans : *Schuman i jego Europa*, p. 103–109.

32 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 67–70.

disant qu'il serait la personne la plus crédible aux yeux du public³³, a également été importante. Monnet porte un jugement très positif sur le plan entrepris, notant que Schuman, qu'il décrit comme un homme de retenue, a proposé quelque chose « qui n'avait jamais été tenté auparavant par deux nations : la mise en commun de leurs ressources matérielles les plus importantes, celles-là mêmes à cause desquelles les conflits avaient éclaté »³⁴.

Le contenu du document, appelé plus tard Plan Schuman, a été présenté au public le 9 mai 1950 dans le Salon de l'Horloge du ministère français des Affaires étrangères au Quai d'Orsay. Ce plan était révolutionnaire dans la mesure où il prévoyait non seulement la coopération de la France et de l'Allemagne, mais aussi la nécessité d'abandonner une partie de la souveraineté au profit d'un intérêt plus large, l'intérêt européen.

Dans sa déclaration, Schuman rappelle que l'objectif ultime est la paix sur le continent, qui selon lui (et les partisans du document) ne sera possible que si « l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne est éliminée »³⁵. Il s'agissait bien sûr d'une hypothèse audacieuse, voire révolutionnaire, du point de vue des contacts interétatiques en Europe occidentale. Pour ce faire, le ministre français a proposé de placer la production française et allemande de charbon et d'acier sous une gestion commune au sein d'une nouvelle organisation, ouverte à la participation d'autres pays. Ce dispositif devait permettre, selon lui, de jeter les bases du développement économique du continent. En même temps, la production de ces deux matières premières essentielles profiterait à tous et contribuerait « au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix »³⁶. En même temps, Schuman soulignait que de telles actions pourraient avoir un impact sur la création d'une fédération

33 Cf. G. Audisio, A. Chiara, *Twórcy zjednoczonej Europy*, p. 65.

34 J. Monnet, *Wspólnie zaryzykować wielką stawkę*, dans : Robert Schuman. *Chrześcijański demokracja i Europejczyk*, p. 120.

35 Déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman lors d'une conférence de presse tenue à 16 heures dans le Salon de l'Horloge du Palais du Quai d'Orsay, Paris, <https://schuman.pl/robert-schuman/kilka-slow-o-robercie-schumanie/#1517397415409-oca866f5-2fof> (20.09.2023).

36 Déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman lors d'une conférence de presse tenue à 16 heures dans le Salon de l'Horloge du Palais du Quai d'Orsay, Paris, <https://schuman.pl/robert-schuman/kilka-slow-o-robercie-schumanie/> (20.09.2023).

européenne. L'organisation (appelée Haute Autorité commune dans le document) chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les Gouvernements, qui devaient également choisir un Président, et les décisions prises par l'autorité devaient être contraignantes pour les membres de la communauté. Un représentant des Nations unies devait également être rattaché à l'organisation pour superviser la mise en œuvre des objectifs pacifiques. Grâce au plan proposé, Schuman devient un homme politique connu dans toute l'Europe.

Les réactions internationales au plan Schuman ont été largement positives. Il a été accueilli favorablement par les pays du Benelux, l'Allemagne et l'Italie. Cela a également été rendu possible par les contacts personnels du ministre, ainsi que par le fait que les groupes démocrates-chrétiens au pouvoir dans de nombreux pays de la partie occidentale du continent à l'époque souhaitaient entamer une intégration sérieuse de l'Europe. Le Royaume-Uni et les pays scandinaves sont restés sceptiques. Les Britanniques ne voyaient pas d'un bon œil une coopération aussi étroite et préféraient travailler ensemble mais sans créer d'institutions supranationales³⁷.

Le plan Schuman a abouti à la création de la première organisation de coopération après 1945, qui a laissé une empreinte très nette sur l'ensemble du processus d'intégration européenne. Le 18 avril 1951, le traité de Paris a été conclu, instaurant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), composée de la France, de la RFA, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg. Le projet initial a été légèrement élargi pour inclure, outre la Haute Autorité, une Assemblée de représentants des parlements nationaux et une Cour chargée de veiller au respect des règles juridiques de la Communauté. Le traité est entré en vigueur le 25 juillet 1952³⁸.

Le plan Schuman et la communauté qui en est issue ont mis en pratique la méthode d'intégration dite sectorielle, envisageant un rapprochement progressif à l'intérieur d'un champ d'application spécifique

37 Cf. K. Łastawski, *Historia integracji europejskiej*, Toruń 2011, p. 98.

38 Cf. K. Łastawski, *Historia integracji europejskiej*, s. 99.

(une zone spécifique). Une fois les projets réussis, il était possible de passer aux étapes suivantes. Le projet portait sur les domaines les plus importants de l'économie à l'époque. La République fédérale d'Allemagne dispose d'importantes réserves de houille, qui sont demandées par la France. Sans elle, il est impossible de penser à la production d'acier, indispensable à la reconstruction de l'Europe dévastée de l'après-guerre. Pour l'Allemagne de l'Ouest, l'invitation à coopérer était en fait le seul moyen de sortir de l'isolement international. Au cours de ce processus, ses industries clés ont été placées sous le contrôle d'autres pays. On peut donc conclure que le projet a été gagnant-gagnant.

La création de la CECA a marqué le début de l'institutionnalisation du processus d'intégration européenne. Cette collaboration fructueuse a débouché sur une prolongation après quelques années. En 1957, les traités de Rome ont été signés, établissant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom). Il s'agissait donc d'élargir le champ de la coopération. D'autres pays européens ont rejoint ces groupements. Après l'entrée en vigueur du traité de Maastricht – le 1er novembre 1993 – l'incarnation de l'intégration est devenue l'Union européenne qui existe encore aujourd'hui et qui regroupe désormais 27 pays du continent. Le développement de l'ensemble du processus n'aurait pas été possible sans un démarrage réussi, dans lequel Robert Schuman a joué un rôle important.

5. LA POURSUITE DE L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION ET LES DERNIÈRES ANNÉES DE VIE

Début janvier 1953, Schuman démissionne de son poste de Ministre des Affaires étrangères de la France. On peut dire qu'il a rempli sa mission au service de l'intégration européenne et de la réconciliation franco-allemande. Cela ne signifie cependant pas qu'il se retire de l'activité en faveur de l'intégration continentale ; au contraire, il est actif dans ce

domaine en dehors du gouvernement, tout en restant député de Lorraine. Il a soutenu les efforts visant à faire de la coopération politique et de la coopération en matière de défense une réalité, ce qui n'a finalement pas été le cas. La construction de la Friedenskirche St. Bernhard in Speyer – l'église de la Paix à Spire (où Schuman était souvent présent pendant la Seconde Guerre mondiale) – édifiée conjointement par la France et l'Allemagne a été un moment symbolique. Le nom du sanctuaire n'est pas une coïncidence, sa crypte a été le siège du mouvement Pax Christi, et des terres de Nagasaki, d'Auschwitz et de cimetières français et allemands y ont également été rassemblées dans des niches. Le symbolisme était très révélateur du message du site³⁹.

En 1955, Schuman devient ministre de la Justice dans le gouvernement du Premier ministre Edgar Faure, poste qu'il occupe pendant un an. En 1958, suite à la transformation de l'Assemblée parlementaire paritaire de la Communauté économique européenne en Parlement européen, il devient le président de cette institution, continuant à œuvrer pour la coopération européenne. Deux ans plus tard, alors qu'il a quitté ce poste, les députés lui ont décerné le titre de président honoraire du Parlement à vie⁴⁰. Il était difficile d'imaginer une plus grande reconnaissance de l'activité menée jusqu'alors.

En 1958, Schuman a reçu le prix Charlemagne (pour l'unité européenne)⁴¹, décerné à Aix-la-Chapelle, l'ancienne capitale de l'empire de Charlemagne, à ceux qui se sont engagés en faveur de l'intégration européenne. Il convient de noter que ce n'est pas la seule distinction qui a été décernée à cet homme. Un an plus tard, il reçoit le prix Erasmus, destiné à récompenser les personnes qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle à la culture ou aux sciences sociales. Le prix a été attribué par la fondation néerlandaise *Praemium Erasmianum*⁴². En 1956, Schuman s'est vu décerner à son tour l'Ordre de Pie, la troi-

39 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 77–79.

40 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 83.

41 Cf. *Preisträger*, <https://www.karlspreis.de/de/preistraeger> (20.09.2023).

42 Cf. *Alle laureaten*, <https://erasmusprijs.org/prijswinnaars/> (20.09.2023).

sième plus haute distinction octroyée par le Saint-Siège, pour services rendus à l'Église catholique.

En 1961, Robert Schuman a connu des problèmes de santé, liés à l'athérosclérose des artères cérébrales, des problèmes qui ont sensiblement affecté sa santé au cours des années suivantes. Il commence à organiser son héritage (lettres, écrits, notes) et à écrire un livre qui est une sorte de message pour la postérité. Il s'intitule *Pour l'Europe* et a été publié en 1963⁴³. L'auteur a dû faire preuve d'abnégation en raison de son état de santé de plus en plus précaire. Pour des raisons de santé, Schuman démissionne de son siège au Parlement français en 1962 et n'apparaît plus en public. Il est décédé le 4 septembre 1963 à son domicile de Scy-Chazelles⁴⁴.

6. SCHUMAN PARMIS LES « PÈRES DE L'EUROPE »

En raison de leur contribution particulière au processus d'unification du continent, certains des acteurs de ce processus ont été appelés « pères fondateurs de l'Europe ». Il s'agissait de souligner leurs mérites, mais aussi de souligner que les efforts d'intégration n'auraient probablement pas été aussi fructueux sans l'implication hors normes d'acteurs politiques individuels. Ce groupe comprend des représentants de pays et d'horizons divers ; les figures les plus fréquemment citées étant les suivantes : Robert Schuman, Jean Monnet, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi⁴⁵. Altiero Spinelli⁴⁶. Winston Churchill⁴⁷ ou l'activiste polonais Jozef Retinger sont

43 En 2003, cette publication a été diffusée en Pologne sous le titre *Dla Europy*.

44 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 83–87.

45 O. Barbarska, D. Milczarek, *Historia integracji europejskiej w zarysie*, Warszawa 2013, p. 96–97.

46 Altiero Spinelli (1907–1986) était un militant communiste italien, auteur du Manifeste de Ventotene (1941), dans lequel il expose la nécessité de l'intégration du Vieux Continent. Son activité principale s'est déroulée dans les années 70 et 80 (il était alors membre de la Commission européenne et du Parlement européen), il est donc difficile de parler de ses mérites au début du processus d'intégration.

47 Winston Churchill (1874–1965) est un homme politique britannique, Premier ministre de 1940 à 1945 et de 1951 à 1955. Dès 1946, il attire l'attention sur la nécessité d'une coopéra-

également parfois mentionnés. La plupart d'entre eux avaient en commun des convictions politiques et sociales chrétiennes.

Jean Monnet (1888–1979) était un économiste et homme politique français. Bien qu'il n'ait pas reçu de formation spécifique en ce domaine, il excellait en matière de planification de solutions concrètes dans la pratique. Il a été un proche collaborateur du Lorrain et a apporté une contribution importante au plan Schuman. Il est également l'auteur du concept d'intégration sectorielle, qui consiste à coopérer dans des domaines initialement sélectionnés, puis à étendre celle-ci à d'autres domaines (si les solutions précédentes s'avèrent fructueuses).

Konrad Adenauer (1976–1967) a certainement été un personnage clé pour le succès de l'idée d'intégration. De 1949 à 1963, il a été le premier chancelier de la République fédérale d'Allemagne, qui a démontré dès le début son activité et son engagement dans le processus d'intégration. Cette influence est également due à la conviction et à l'engagement du chancelier, homme politique très expérimenté, qui voyait dans l'intégration de la partie occidentale du continent la possibilité d'un retour de l'Allemagne au sein de la famille des États européens. Pour Adenauer, c'était en fait le seul moyen pour l'Allemagne de devenir plus indépendante d'une part, et d'autre part de s'impliquer dans certains processus et de ne pas rester à l'écart. Sa politique a souvent été qualifiée de *éWestbindung* (rattachement à l'Ouest).

Alcide de Gasperi (1881–1954), quant à lui, était un homme politique italien, également démocrate-chrétien, qui a subi la répression mussolinienne. Après la guerre, il a été Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et a lui aussi cherché, par son activisme, à sortir son pays de l'isolement. Il était un fervent défenseur de la coopération européenne et des contacts étroits avec les États-Unis.

Józef Retinger (1888–1960), né à Cracovie, est parfois cité comme le seul représentant polonais de ce groupe. Écrivain, soldat de forces

tion franco-allemande pour maintenir la paix et l'intégration. Cependant, il estime que la Grande-Bretagne ne doit pas s'impliquer dans la coopération institutionnelle en raison de ses intérêts coloniaux. Il s'est prononcé en faveur d'une coopération relativement souple entre les États, sans création d'organes communs.

spéciales, collaborateur du général Władysław Sikorski, conseiller des présidents du Mexique, il a notamment travaillé pendant la guerre sur un projet de confédération polono-tchécoslovaque. Après la fin de la guerre, il est resté en exil et a apporté une contribution très importante au congrès de La Haye de 1948. Il est également à l'origine de réunions informelles de personnes qui ont eu un impact significatif sur l'unité du continent. À partir de 1954, ces personnes se sont réunies sous le nom de groupe Bilderberg (d'après le nom de l'hôtel accueillant les réunions).

Comme nous l'avons dit, la question de savoir qui peut être compté parmi les pères fondateurs de l'Europe est controversée. Une chose est sûre : Schuman devrait certainement faire partie de ce groupe, compte tenu de son activité, de ses mérites et, surtout, de ce qu'il a laissé derrière lui. Et comme ce groupe n'est pas très large, l'appartenance à celui-ci devrait être considérée comme un anoblissement basé sur un mérite réel dans le domaine de l'intégration européenne.

7. LE CATHOLICISME DANS LA VIE DE ROBERT SCHUMAN ET LE PROCESSUS DE BÉATIFICATION

La foi a joué un rôle très important dans la vie de Schuman. Il doit probablement cet attachement à sa mère, qui lui a inculqué le désir de faire le bien autour de lui, sentiment qui l'a accompagné jusqu'à la fin ; cette foi ne l'a pas empêché d'accomplir ses nombreuses tâches et fonctions. Jeune homme, Schuman avait l'intention d'entrer au séminaire et de devenir prêtre (avec le soutien de sa mère, d'ailleurs), mais il a finalement décidé de travailler au service des autres et de l'Église en tant que laïc, renonçant délibérément à fonder sa propre famille. Il a consacré toute sa vie à ce projet.

Il a été enterré dans le cimetière du village où il a vécu et où il est décédé. Trois ans plus tard, sa dépouille est transférée dans l'église située en face de son domicile. Cette décision a été justifiée par le fait qu'il exis-

tait une opinion largement répandue selon laquelle il était un saint. On a donc commencé à collecter des documents qui pourraient être utiles à un processus de béatification. L'un des objectifs de l'Institut Saint Benoît Patron de l'Europe, fondé en 1988, était de poursuivre cet objectif.

En juin 1990, le procès a été inauguré au niveau diocésain par l'évêque de Metz, Pierre Raffin, et à ce stade, plus de 750 documents relatifs à la vie et aux activités de Schuman (soit plus de 50 000 pages) avaient déjà été rassemblés, et plus de 200 témoins ayant collaboré avec lui (principalement des hommes politiques) avaient également été entendus. Il a également été vérifié que les textes rédigés par Schuman ne contenaient aucun élément susceptible de contredire la doctrine de l'Église. En février 2006, la Congrégation pour les causes des saints du Vatican a approuvé un décret concernant la validité du procès au niveau diocésain⁴⁸.

Il s'en est suivi la rédaction d'un document intitulé *positio* sur l'héroïcité des vertus. La fin des travaux était initialement prévue pour 2013, année du 50e anniversaire de la mort de ce père de l'Europe. Cette date aurait pu être une bonne occasion de parler de sa spiritualité, de souligner que l'activité politique n'est pas incompatible avec la sainteté, et enfin de mettre en lumière son travail pour des causes publiques. Cependant, l'événement attendu n'a pas eu lieu. En même temps, il convient de souligner que l'Institut Saint Benoît, mentionné plus haut, est également un bon point de départ. Saint Benoît organise des conférences annuelles sur Schuman dans le diocèse de Metz. Elles visent à promouvoir l'information sur Schuman, en soulignant sa sainteté et son héritage spirituel⁴⁹.

Le 19 juin 2021, le pape François a signé un décret de vertu héroïque. Depuis cette date, Schuman a droit au titre de Vénérable Serviteur de Dieu⁵⁰. Pour l'étape suivante du procès de béatification, une détermi-

48 Cf. P. Kostecki, *Robercie Schumanie, módl się za nami!*, dans : *Schuman i jego Europa*, p. 79–80.

49 Cf. W. Bar, *Sprawy beatyfikacyjne Roberta Schumana i Alcidego de Gasperiego w aspekcie ich waloru eklezjalnego*, „Prawo Kanoniczne” 26 (2016) n° 3, p. 86. Le postulateur du procès en béatification est le père Bernard Ardura.

50 Cf. *Processus de béatification* <https://imschuman.com/proces-beatyfikacyjny/> (20.09.2023).

nation canonique est requise, selon laquelle au moins un miracle s'est produit par l'intercession d'une personne après sa mort⁵¹. Dans le cas de Schuman, cela n'a pas encore été établi.

La personne qui fait l'objet d'un procès de béatification doit être digne d'émulation⁵². Schuman était-il une telle personne ? Probablement ; après tout, peu d'hommes politiques (et pas seulement dans l'après-guerre) ont été capables de dépasser les divisions nationales, de promouvoir l'idée de réconciliation ; peu ont été capables d'agir efficacement pour le bien général, pour le bien européen, et pas seulement pour un pays donné. Schuman l'a fait avec passion, se consacrant entièrement à l'action publique, dans laquelle il voyait sa vocation, sa mission.

La béatification potentielle de Schuman pour l'Église et pour l'Europe dans son ensemble revêt une importance majeure. Cet homme politique a su combiner la prière quotidienne, la lecture de la Bible et l'assistance à la messe avec une action publique intense, naturellement guidée par les valeurs chrétiennes. Dans la sphère politique, on retrouve chez lui les mêmes qualités que dans sa vie personnelle : simplicité, honnêteté, respect de l'autre, ouverture aux arguments de la partie adverse dans une discussion, gentillesse et volonté d'aider. Il ne s'est pas montré hautain ou carriériste, et n'a pas non plus fait étalage de sa religiosité. C'était une personne intègre qui pouvait servir de modèle. Ceci est confirmé par les déclarations des personnes avec lesquelles il a été en contact. Pour lui, la politique était une sorte de service⁵³.

Aujourd'hui, une telle approche de la politique est malheureusement rare. Le procès de béatification de Robert Schuman, qui a débuté, prouve que la « sainteté en politique » est possible⁵⁴. L'homme politique

51 Un miracle n'est pas nécessaire pour le processus de béatification des martyrs. Actuellement, les procès en béatification sont menés sur la base de la constitution apostolique publiée en janvier 1983 par Jean-Paul II, intitulée *Divinus Perfectionis Magister*. Voir. https://repozytorium.theo-logos.pl/xmlui/bitstream/handle/123456789/2349/Konstytucja_Apostolska_Divinus_perfectionis_magister_%20papieza_Jana_Pawla_II_Tlumaczenie.pdf?sequence=1&isAllowed=y (22.09.2023).

52 Cf. A. Frączak, M. Przelaskowski, *Robert Schuman...*, p. 90–91.

53 Cf. W. Bar, *Sprawy beatyfikacyjne Roberta Schumana i Alcidego de Gasperiego w aspekcie ich waloru eklezyjalnego*, p. 90–91.

54 Cf. P. Kostecki, *Robercie Schumanie, módl się za nami!*, p. 81.

français a rappelé que le christianisme était un élément indispensable de l'Europe, essentiel également pour la démocratie, dont il était un fervent défenseur. Son objectif était avant tout la paix sur le continent, impossible à atteindre sans la solidarité des nations. Il ne se préoccupe pas de l'unification ou de l'élimination des différences entre les États ou les nations. Selon lui, l'union politique doit se caractériser avant tout par la solidarité. L'intégration était nécessaire pour que le continent puisse maintenir son potentiel politique et économique dans un monde de plus en plus divisé après la Seconde Guerre mondiale⁵⁵.

8. CONCLUSIONS

Robert Schuman fait partie de ces personnes qui ont joué un rôle au moins important, sinon essentiel, dans l'intégration du continent européen après 1945. Il a été le promoteur d'une vaste coopération et d'une réconciliation entre la France et l'Allemagne. En tant qu'homme de la frontière culturelle et linguistique franco-allemande, originaire de Lorraine, il a toujours soutenu la coopération. Connaissant bien les deux pays, les deux cultures et les deux langues, il a estimé que les différences qui existent, ne posent aucun problème pour travailler ensemble. Il n'a jamais non plus prétendu que l'Europe devait être unifiée à cet égard. Au contraire, il a reconnu qu'il était possible d'intégrer tout en maintenant la diversité.

La question clé semble être : Robert Schuman peut-il être un modèle pour les jeunes générations d'aujourd'hui ? En particulier ceux qui sont politiquement actifs. Il semble que ce soit le cas, même si, bien entendu, il s'agissait d'une époque très différente. Ses traits de caractère l'ont aidé dans son travail quotidien pour la France et l'Europe. Il a également concilié son œuvre avec sa religion, qui n'était pas un obstacle pour lui. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que le processus de béatification de cette personne extrêmement méritante pour l'intégration européenne ait été lancé. Hans Maier, Ministre bavarois des sciences et

55 Cf. P. Kostecki, *Robercie Schumanie, módl się za nami!*, p. 83–88.

de la culture et Président du Comité central des catholiques allemands, a souligné qu'il était un homme d'État européen et catholique, visant à créer une communauté de nations européennes⁵⁶. Tel est son héritage politique.

RÉSUMÉ

ROBERT SCHUMAN : L'HOMME, L'HOMME POLITIQUE

CHRÉTIEN, LE PARTISAN DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

L'intégration du continent européen a eu lieu essentiellement après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce processus a été rendu possible parce que plusieurs pays ont reconnu qu'il pourrait contribuer à la reprise économique de l'Europe et éviter un conflit similaire à l'avenir. En 1951, la Communauté européenne du charbon et de l'acier a été créée, suivie par d'autres organisations qui ont donné naissance à l'Union européenne actuelle. Le processus d'intégration n'aurait probablement pas été possible s'il n'y avait pas eu des personnes particulièrement impliquées dans la coopération entre les États (souvent appelées les pères fondateurs de l'Europe). L'un d'entre eux était Robert Schuman, un homme né à la frontière franco-allemande, un homme politique démocrate-chrétien, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la France, totalement dévoué au service public. En 1950, il a présenté la déclaration Schuman, une idée d'intégration. Son plan a été approuvé et mis en œuvre. La biographie de Schuman révèle la complexité des problèmes européens au XXe siècle, mais témoigne aussi du fait qu'en politique, il est possible de rester un homme intègre, profondément croyant, fidèle à ses valeurs. Le processus de béatification de Schuman, entamé en 1990, le confirme.

Mots-clés : Robert Schuman, Déclaration Schuman, Intégration européenne, Communauté européenne du charbon et de l'acier, Union européenne, Pères de l'Europe, Démocrates-chrétiens

56 Cf. H. Maier, *Polityk katolicki*, dans : *Robert Schuman. Chrześcijański demokrata i Europejczyk*, p. 70.

ABSTRACT

ROBERT SCHUMAN: MAN, CHRISTIAN DEMOCRATIC
POLITICIAN, SUPPORTER OF EUROPEAN INTEGRATION

The integration of the European continent essentially took place after the end of the Second World War. It was possible as several countries had recognised that this could contribute to the economic recovery of Europe and help avoid a similar conflict in the future. In 1951, the European Coal and Steel Community was established, followed by other organisations that gave rise to the current European Union. The integration process would probably not have been possible without the people particularly involved in cooperation between states (often referred to as the fathers of Europe). One of them was Robert Schuman, a man of the Franco-German border, a Christian Democracy politician, Prime Minister and Minister of Foreign Affairs of France, completely dedicated to public service. In 1950, he presented the so-called Schuman Declaration, which outlined an idea for integration. His plan was approved and put into action. Schuman's biography reveals the complexity of European problems in the 20th century, but also testifies to the fact that in politics it is possible to remain a man of integrity, a deep believer, faithful to values. This is confirmed by the process of Schuman's beatification, started in 1990.

Keywords: Robert Schuman, Schuman Declaration, European integration, European Coal and Steel Community, European Union, Fathers of Europe, Christian Democrats

BIBLIOGRAPHIE

Adenauer K., *Przyjaciel osobisty*, dans : *Robert Schuman. Chrześcijański demokracja i Europejczyk. Aktualność wzoru osobowego*, red. R. Budnik, M. Kusto, Gliwice 1991, p. 96–97.

Alle laureaten, <https://erasmusprijs.org/prijswinnaars/> (20.09.2023).

Audisio G., Chiara A., *Twórcy zjednoczonej Europy. Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi*, Warszawa 2016.

- Bar W., *Sprawy beatyfikacyjne Roberta Schumana i Alcidego de Gasperiego w aspekcie ich waloru eklezjalnego*, „Prawo Kanoniczne” 26 (2016) n° 3, p. 79–98.
- Barburska O., Milczarek D., *Historia integracji europejskiej w zarysie*, Warszawa 2013.
- Czachór Z. D., *Robert Schuman i jego marzenie o federacji*, dans : *Schuman i jego Europa*, réd. A. Radwan, Warszawa 2020, p. 98–109.
- Déclaration prononcée le 9 mai 1950 par Robert Schuman lors d’une conférence de presse tenue à 16 heures dans le Salon de l’Horloge du Palais du Quai d’Orsay à Paris, <https://schuman.pl/robert-schuman/kilka-slow-o-robercie-schumanie/#1517397415409-oca866f5-2fof> (20.09.2023).
- France, Prime ministers*, <http://www.rulers.org/rulf.html> (18.09.2023).
- Frączak A., Przelaskowski M., *Robert Schuman. Człowiek, który chciał ocalić Europę*, Kraków 2022.
- https://repozytorium.theo-logos.pl/xmlui/bitstream/handle/123456789/2349/Konstytucja_Apostolska_Divinus_perfectionis_magister_%20papieza_Jana_Pawla_II_Tlumaczenie.pdf?sequence=1&isAllowed=y
- Kostecki P., *Robercie Schumanie, módl się za nami!*, dans : *Schuman i jego Europa*, réd. A. Radwan, Warszawa 2020, p. 78–89.
- Koźbiał K., *Kraj Saary a początki integracji europejskiej*, „Rocznik Integracji Europejskiej” 2020 n° 14, p. 187–198.
- Lejeune R., *Robert Schuman. Padre de Europa (1886–1963)*, Madrid 2009.
- Łaptos J., Prażuch W., Pytlarz A., *Historia Unii Europejskiej*, Kraków 2003.
- Łastawski K., *Historia integracji europejskiej*, Toruń 2011.
- Łukaszewski J., *Cel: Europa. Dziewięć esejów o budowniczych jedności europejskiej*, Warszawa 2002.
- Maier H., *Polityk katolicki*, dans : *Robert Schuman. Chrześcijański demokrat i Europejczyk. Aktualność wzoru osobowego*, réd. R. Budnik, M. Kusto, Gliwice 1991, p. 68–70.
- Mikosz J., *Francja: od Europy Ojczyzn do federacji europejskiej*, dans : *Wspólna Europa. Mit czy rzeczywistość?*, réd. A. Wolff-Powęska, Poznań 1990, p. 109–138.

- Monnet J., *Wspólnie zaryzykować wielką stawkę*, dans : *Robert Schuman. Chrześcijański demokrata i Europejczyk. Aktualność wzoru osobowego*, réd. R. Budnik, M. Kusto, Gliwice 1991, p. 120–121.
- Natanek M., *Historia integracji europejskiej*, Warszawa 2013.
- Preisträger*, <https://www.karlspreis.de/de/preistraeger> (20.09.2023).
- Proces beatyfikacyjny*, <https://imschuman.com/proces-beatyfikacyjny/> (20.09.2023).
- Sander É., *Robert Schuman – prawnik i polityk*, dans : *Schuman i jego Europa*, réd. A. Radwan, Warszawa 2020, p. 46–52.
- Wahl J., *Robert Schuman. Ojciec Europy*, Gliwice 1999.